

comme vous l'observez fort bien, une perte immense et irréparable pour l'Etat et qui mérite la détermination que vous avez prise de présenter un mémoire à MM. le duc et comte de Choiseul, pour les informer de l'importance du Canada. Nous concourrons volontiers à seconder vos desseins..." Le 21 décembre, la chambre de Marseille écrivait de nouveau: " Quoique le Canada, presque toujours en guerre, n'ait pu augmenter ni améliorer son commerce, ni même permettre aux négociants de suivre et de découvrir de nouvelles branches, on sait que ce vaste pays consomme une grande quantité de nos vins et de nos eaux-de-vie, diverses denrées du crû de France, des draperies de toutes espèces, des toiles, et enfin des ouvrages de la plupart de nos fabriques.<sup>1</sup> Il nous fournissait, en retour, des peaux de castors, d'élans, de cerfs, de chevreuils, des pelleteries, des fourrures, la morue, l'huile de poisson, du saumon salé, du bois de construction, de charpente, de menuiserie, etc... Le Canada fournit aussi des farines et des pois à Louisbourg. Il compensait avec ces denrées celles de nos îles, avec lesquelles il faisait un grand commerce et, en 1750, nous avons vu ici un navire venant de Québec chargé de blé. Le débouché du Canada favorisait ici l'importation des laines du Levant et de Barbarie, qui s'accumulent aujourd'hui dans les magasins de la compagnie d'Afrique et dans ceux des particuliers... Ces laines, pour être mises en œuvre et manufacturées, occupent en Languedoc un peuple d'ouvriers auxquels la consommation du Canada donnait le travail et la subsistance: on en jugera par un seul article de cent mille<sup>2</sup> couvertures que le Languedoc fabriquait annuellement pour le Canada. Si nous entrons dans tous les détails, on serait effrayé du vide que la perte de cette colonie doit laisser dans la navigation et le commerce de la France; mais si on considère les avantages de la pêche dans la rivière, à Gaspée et dans les différents postes établis pour celle des loups marins et des marsouins, indépendamment de l'importante pêche de la morue qu'il sera difficile aux Français de continuer sur le grand banc de Terre-neuve, peut-on ne pas regarder vivement tout ce que nous abandonnerions à nos ennemis! Si les grandes dépenses que le roi a faites depuis quelque

<sup>1</sup> Draps écarlate et bleu. Serge du Poitou. Toile de Mells. Bas de Frise, bas de ratine. Couvertes de laine de Rouen, du Languedoc. La liste en est longue. Le mot "couverte" est employé dès 1665.

<sup>2</sup> Les couvertures de laine d'Espagne, fabriquées à Montpellier, en Languedoc, payaient 15 sous d'entrée au roi dans le port de Québec, ce qui, à raison de 3 pour 100 de la valeur de l'objet, met la couverture à 25 francs. Celles de Rouen payaient 13 sous, d'autres 9, 7 et 4, telles que fabrique de Coulonges (Poitou), de Bordeaux, et celles de ratine, de drap rouge, de poil de chien, à l'Iroquoise, etc. (Voir *Edits et Ordonnances*, I, 597, aussi les quatre volumes de *Documents de la Nouvelle-France*.) La grande quantité de ces couvertures s'explique par la traite avec les Sauvages, qui s'étendait au nord, au nord-ouest, ouest et sud, à 200, 400, 600 lieues de Québec.